



Réverbère solaire

Quant le soleil joue les noctambules, il « réapparaît » dans le faisceau des réverbères du sculpteur Thierry Vidé. Comment éclairer des espaces urbains et ruraux de manière écologique, esthétique et économique ? Réponse de l'artiste : un mât en acier laqué de 4,55 m de haut, orné d'un disque en aluminium de 180 cm de diamètre avec 3 panneaux solaires alimentant trois batteries au gel, facilement accessibles. Plus bas, un second disque constitué de deux plaques de 28 leds chacune - d'une durée de vie de 50 000 heures - assure l'éclairage, avec une autonomie de 6 jours. Auto-alimenté, ce candélabre ne nécessite aucun câblage, permettant de substantielles économies d'installation. Destiné à l'éclairage public (places, ronds-points, parcs, pistes cyclables, lotissements, parkings, etc.), avec un éclat au sol de 12 mètres, ce nouveau réverbère est doté d'une carte de gestion permettant de réguler l'éclairage ou de le déclencher avec un détecteur de mouvements.

SL n°TU4007



DR